

Délibération du Conseil Municipal du 23 décembre 2024



Nomenclature : 7.5
2024/77

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 décembre à 18 heures, le conseil municipal de la Ville de CYSOING, s'est réuni à la suite de la convocation en date du 17 décembre deux mille vingt-quatre dont la publicité a été faite conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents : 16
Nombre de conseillers absents représentés : 8
Nombre de conseillers absents : 3

Etaient présents :

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, MINET Denise, DEVILDER Marin, SILVESTRI Antoine, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, FREMAUX Céline, PRZEPIORKA Anne-Marie, VIAU Gaele, LEPERS Isabelle, LUCHIER Catherine, LEQUIEN Valéry.

Etaient absents excusés représentés :

COURBEZ Nadia (pouvoir DUBOIS Marion), THOREL Mireille (pouvoir BOILEAU Pascal), BOGAERD Eric (pouvoir DUMORTIER Benjamin), LESY Denis (pouvoir SILVESTRI Antoine), CARPENTIER Guy (pouvoir DESMARESCAUX Martine), CORNE Adeline (pouvoir CASTEL Sylvie), POUILLART Laurent (pouvoir ENNIQUE Renaud), JANVIER Dominique (pouvoir LEQUIEN Valéry).

Etaient absents : ROBIL Raphael, FIQUET Alain et LEFEBVRE Ludovic.

POINT N°19 : Convention avec la ludothèque : « On fait un jeu ? »

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'Assemblée la délibération 2023/019 par laquelle le Conseil a choisi d'initier un partenariat avec l'association « On fait un jeu » (OFUJ) dont l'objectif est de créer ou recréer du lien intergénérationnel.

Pour mémoire, cette association, basée à Ennevelin, travaille sur 3 axes majeurs :

- La petite enfance,
- La parentalité,
- La ludothèque.

L'association a ainsi mis en place des animations de 2 heures tous les quinze jours, le vendredi en fin de journée, pour permettre au public de découvrir et partager des temps de jeux ainsi que des après-midis de jeux dans la salle des fêtes qui ont permis de toucher un très large public. Ces animations attirent de nombreuses personnes. Ces rendez-vous réguliers à la médiathèque sont de véritables succès.

La convention précédente s'achevant au 31 décembre 2024, Monsieur le Maire propose aux membres de l'Assemblée de renouveler le partenariat avec l'association toujours au bénéfice du public.

La forme de cette convention doit cependant évoluer pour permettre le financement de l'association ; En effet, la participation des communes était jusqu'à lors limitée à 50€ par an, la Caisse d'Allocations Familiales finançant le fonctionnement de la ludothèque itinérante.

La CAF exige aujourd'hui un cofinancement pluriannuel par les communes partenaires. La proposition faite est ainsi d'une subvention à hauteur de 1 200€ par an sur les 2 ans de la durée de la convention.

Ce financement permet, outre le maintien des 2 animations vendredis, d'organiser deux soirées jeux chaque année dans la salle des fêtes et de bénéficier d'une animation particulière comme une chasse au trésor ou un escape game à destination des agents et élus communaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention jointe,
- décide de verser une subvention à l'association « On Fait Un Jeu » de 1 200€ en 2025 et 2026,
- dit que les sommes seront inscrites au budget.

Vote :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire
Benjamin DUMORTIER



Le Secrétaire
Antoine SILVESTRI

